



Jeune association de vol à voile (planeur) landaise,

"les Planeurs des Pays de l'Adour" (PPA)

a récemment émergé de la scission de l'aéroclub de Dax. Jusqu'en 2010, cet aéroclub englobait trois "sections" : vol moteur, vol à voile et aéromodélisme. L'évolution des choses a fait que l'indépendance des structures a été souhaitée.



Dès le départ, PPA affiche des objectifs devant lui assurer un développement futur :

→ La plate-forme de Dax présente des contraintes ne permettant plus le développement de l'activité véliplane : pas de possibilité de vol en semaine, conditions aérologiques aléatoires, exigüité de la piste (obstacles dans les zones d'envol, impossibilité d'installer un treuil, extension de l'agglomération dacquoise...). Depuis plusieurs années, des alternatives sont recherchées.

→ L'opportunité d'installer une plate-forme de vol à voile à Rion-des-Landes, étudiée depuis près de dix ans, se concrétise, avec aujourd'hui le soutien de la mairie de Rion des Landes, du Conseil général des Landes, de la Fédération française de vol à voile (FFVV), de l'Office de tourisme du Pays tarusate... Ce projet s'inscrit désormais dans le cadre d'une ambition régionale, et devrait contribuer au développement touristique et économique local.

→ Adhérent de l'Association DEDALE, PPA a souhaité s'investir dans la conservation du patrimoine aéronautique en maintenant en état et en rénovant des planeurs anciens. La flotte de nos machines chargées d'histoire, vient de se renforcer avec l'arrivée d'un splendide "WA30 BIJAVE" voué à la destruction si cette possibilité n'était apparue. Faire voler ou revoler les planeurs anciens, c'est aussi rendre hommage à nos prédécesseurs !



Au-delà de ces objectifs, nous chercherons à faire bénéficier au public local, et notamment aux jeunes, de l'esprit "aviation populaire", que les temps modernes ont quelque peu mis en veille. Ce sport collectif développe en effet la maîtrise individuelle, l'altruisme, et peut améliorer l'intégration des jeunes : PPA est habilitée à décliner localement l'opération «Vue du ciel» (pilotée par la Fédération française de vol à voile), dont l'un des objectifs est la promotion des métiers de l'aéronautique et de leurs formations. Mais on pourrait rajouter que ce sport est ouvert aux jeunes de 15 à plus de 80 ans, et que chacun sera le bienvenu, qu'il réside dans la région ou ailleurs !



Ce projet ambitieux ne peut se faire sans votre aide ! Fondé au titre des associations « Loi 1901 », PPA est reconnu d'intérêt général et est habilitée à recevoir des dons et à délivrer des reçus fiscaux, ouvrant droit à réduction d'impôts. *Le champ d'application de cette mesure est décrit dans l'article 200 du code général des impôts pour les particuliers, et dans l'article 238 du même code pour les entreprises.*

Pour les particuliers : le don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don, et dans la limite de 20 % du revenu imposable (par exemple, un don de 500 € génère 330 € d'économie d'impôt).

Pour les entreprises : le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires (par exemple, un don de 1500 € génère 900 € d'économie d'impôt).

Le vol à voile (ou « planeur ») est un sport proche de la Nature, pratiqué par des jeunes de 14 à plus de 77 ans ! (les « anciens » de PPA ont plus de 80 ans...).

Chacun (chacune) peut apprendre à piloter un planeur, sous la tutelle d'un moniteur.



Vous souhaitez en savoir plus :

Retournez-nous ce formulaire
PPA - Aérodrome de DAX-SEYRESSE
101, route de Tercis - 40100 DAX

ou joignez-nous par messagerie
planeurspaysadour@laposte.net

... ou par téléphone
06 84 85 70 42

nous vous contacterons

Site Internet : planeurspaysadour.net

Nom, prénom, adresse

Entreprise, adresse

Personne à contacter (horaires à spécifier)

Intentions de dons (spécifier une fourchette)

Types de dons (financiers, matériels, conseil, aide en nature, etc...)

Dons ponctuels ou réguliers (annuels...)

Les formules ne sont pas arrêtées, elles peuvent être adaptées aux souhaits (dans le cadre des dispositions réglementaires et techniques).

Bientôt nous serons aussi à l'aérodrome de Rion-des-Landes, RD 27, 40370 RION-des-LANDES